

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00435 Numéro SIREN : 750 787 681 Nom ou dénomination : A-TECH
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 5080

128435

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A-TECH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		ZI du MALAMBAS 57280 HAUCONCOURT		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		7 5 0 7 8 7 6 8 1 0 0 0 1 4		Néant		*		
				Exercice N clos le,		31/12/2022		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	978	AG	978		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 117	AK		4 117	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	76 812	AS	52 719	24 092	
		Autres immobilisations corporelles	AT	28 081	AU	339 099	188 982	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	10 080	BI		10 080	
TOTAL (II)		BJ	620 069	BK	392 796	227 272		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 241 360	BY	11 188	2 230 171	
		Autres créances (3)	BZ	632 225	CA		632 225	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	573 265	CG		573 265	
			CH	12 470	CI		12 470	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 470	CI		12 470		
	TOTAL (III)	CJ	3 459 320	CK	11 188	3 448 132		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 079 389	IA	403 985	3 675 404		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

CERTIFIÉ
SINCÈRE et CONFORMEAffiché au greffe du Tribunal d'Instance
sous le N° 2315580

Metz, le 18/09/23

Le Greffier

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A-TECH</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>1 000 000</u>)		DA 1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG 110 000
	Report à nouveau		DH 1 467
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 234 324
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 1 350 791
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 71 000
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR 71 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 34 256
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 103 852
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 1 860 134
	Dettes fiscales et sociales		DY 190 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 64 518
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 2 253 612	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 3 675 404	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 2 237 384
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 4 260	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A-TECH				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	7 834 269	FH	1 966	FI	7 836 236	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 834 269	FK	1 966	FL	7 836 236	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	182 835	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 582	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 026 653	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 266 050	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 173	
	Salaires et traitements*					FY	816 369	
	Charges sociales (10)					FZ	414 374	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	89 323
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 188
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	71 000	
	Autres charges (12)					GE	9 295	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 706 775		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	319 878		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	282	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	282		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 435	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2 435		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 152)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	317 725		

Désignation de l'entreprise		SAS A-TECH		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	270 120	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	270 120	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	455	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	270 120	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	270 575	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(455)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	82 946	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 297 055	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 062 731	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	234 324	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	186 642
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	108 109
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				455		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				270 120		
Produits des cessions d'éléments d'actif					270 120	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A-TECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 675 404 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 234 324 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis selon la législation en vigueur

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A-TECH

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 095			5 095
Immobilisations incorporelles	5 095			5 095
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 255	7 557		76 812
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 556			31 556
- Matériel de transport	432 140	317 953	270 120	479 973
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 603	1 950		16 553
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	547 554	327 460	270 120	604 894
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 080			10 080
Immobilisations financières	10 080			10 080
ACTIF IMMOBILISE	562 729	327 460	270 120	620 069

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		327 460		327 460
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		327 460		327 460
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		270 120		270 120
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		270 120		270 120

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

Amortissements des immobilisations

A-TECH

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	978			978
Immobilisations incorporelles	978			978
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 798	11 922		52 720
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 969	3 140		14 110
- Matériel de transport	238 441	72 483		310 925
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 287	1 778		14 065
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	302 495	89 324		391 819
ACTIF IMMOBILISE	303 473	89 324		392 797

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 896 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 080		10 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 241 360	2 230 172	11 188
Autres	632 225	632 225	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 470	12 470	
Total	2 896 135	2 874 867	21 268
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	657 757
FOURN.RRR A OBTENIR	264 186
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	5 729
DIVERS PDTS A RECEVOIR	56 186
Total	983 858

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	50 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100 000	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
STRADEST PARTICIPATION 57280 HAUCONCOURT	80,00	80 000,00
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS 99999 LUXEMBOURG	20,00	20 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

A-TECH

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	74 725	71 000	74 725		71 000
Total	74 725	71 000	74 725		71 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		71 000	74 725		
Financières					
Exceptionnelles					

A-TECH

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 253 613 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 260	4 260		
- à plus de 1 an à l'origine	29 996	13 768	16 229	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860 134	1 860 134		
Dettes fiscales et sociales	190 852	190 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	168 370	168 370		
Produits constatés d'avance				
Total	2 253 613	2 237 384	16 229	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 638			
(**) Dont envers les associés	103 852			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	206 102
BANQUES AGIOS COURUS	4 260
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	12 871
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	63 525
DIVERS CHARGES A PAYER	993
Total	287 751

A-TECH

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 470		
Total	12 470		

A-TECH

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires H.T du commissaire aux comptes s'élèvent à 4560€

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	455	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	270 120	
Produits des cessions d'éléments d'actif		270 120
TOTAL	270 575	270 120

A-TECH

Autres informations
Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	369 582
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS A ECHOIR SUR EMPRUNT</i>	321
Autres engagements donnés	321
Total	369 903
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

A-TECH

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			120 000	666 120	786 120
Cumul exercices antérieurs			53 152	189 564	242 715
Dotations de l'exercice			21 818	148 559	170 377
Amortissements			74 970	338 123	413 092
Cumul exercices antérieurs			44 058	200 078	244 136
Exercice			22 029	150 586	172 615
Redevances payées			66 086	350 665	416 751
A un an au plus			22 029	123 377	145 406
A plus d'un an et cinq ans au plus			22 029	194 286	216 315
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			44 058	317 663	361 720
A un an au plus				2 064	2 064
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 200	4 597	5 797
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 200	6 661	7 861
Montant pris en charge dans l'exercice			22 029	164 614	186 643

A-TECH
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Zone industrielle du Malambas, 57280 HAUCONCOURT
750 787 681 RCS METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 234 324,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	234 324,36 euros
------------------------	------------------

A la réserve légale	11 716,22 euros
---------------------	-----------------

Solde	----- 222 608,14 euros
-------	---------------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	1 467,28 euros
-------------------------------	----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	224 075,42 euros
---	------------------

Pour un montant de 224 000,00 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 334 000,00 euros et pour un montant de 75,42 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 75,42 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2019 :
150 000 euros, soit 3 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2020 :
200 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2021 :

200 000,00 euros, soit 4,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2023

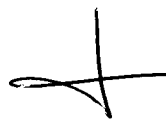
Cette résolution est adoptée par 10000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente

Société
PARTICIPATIONS

STRADEST

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a long horizontal stroke and ending with a small loop.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

S.A.S. A-TECH

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

RCS METZ 750 787 681

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

S.A.S. A-TECH

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

Aux associés de la S.A.S A-TECH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A-TECH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Créances clients :

Les créances clients dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 2 230 172 euros sont valorisées à leur valeur nominale et dépréciées sur la base de leur valeur d'inventaire, selon les modalités décrites au paragraphe « Créances » des règles et méthodes comptables de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la prise en considération du risque de non-recouvrement des créances.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommés pour six exercices dans les petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

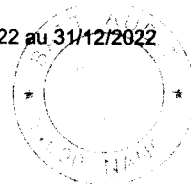
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 13 juin 2023

BATT AUDIT
Isabelle SAGOT



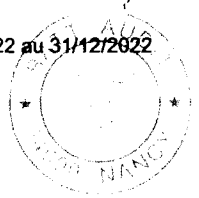
Commissaire aux Comptes



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	978	978		
Autres immobilisations incorporelles	4 117		4 117	4 117
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	76 812	52 720	24 093	28 457
Autres immobilisations corporelles	528 082	339 099	188 982	216 601
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	10 080		10 080	10 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	620 069	392 797	227 272	259 255
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 241 360	11 188	2 230 172	2 484 995
Fournisseurs débiteurs	264 186		264 186	228 651
Personnel	10 664		10 664	4 478
Etat, Impôts sur les bénéfices	35 177		35 177	10 758
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	266 012		266 012	277 699
Autres créances	56 186		56 186	52 979
Divers				
Disponibilités	573 265		573 265	748 246
Charges constatées d'avance	12 470		12 470	18 684
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 459 320	11 188	3 448 132	3 826 490
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 079 389	403 985	3 675 404	4 085 745

A-TECH



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	50 000
Réserve légale	5 000	5 000
Autres réserves	110 000	944 928
Report à nouveau	1 467	3 111
Résultat de l'exercice	234 324	313 429
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 350 792	1 316 467
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	71 000	74 725
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	71 000	74 725
<i>Emprunts</i>	29 996	43 634
<i>Découverts et concours bancaires</i>	4 260	4 886
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	34 256	48 520
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	103 852	43 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860 134	2 341 158
<i>Personnel</i>	623	657
<i>Organismes sociaux</i>	109 337	80 408
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	76 105	156 118
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 787	4 394
Dettes fiscales et sociales	190 852	241 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 502
Autres dettes	64 518	5 393
Produits constatés d'avance		12 756
TOTAL DETTES	2 253 613	2 694 553
TOTAL PASSIF	3 675 404	4 085 745

A-TECH

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	7 836 236	7 692 283	143 953	1,87
Subventions d'exploitation		4 667	-4 667	-100,00
Autres produits	190 418	172 137	18 280	10,62
Total	8 026 654	7 869 088	157 566	2,00
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	6 266 050	6 056 479	209 571	3,46
Total	6 266 050	6 056 479	209 571	3,46
MARGE SUR M/SES & MAT	1 760 604	1 812 609	-52 005	-2,87
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	29 174	28 444	729	2,56
Salaires et Traitements	816 370	805 289	11 081	1,38
Charges sociales	414 374	381 363	33 012	8,66
Amortissements et provisions	171 512	152 034	19 478	12,81
Autres charges	9 295	4 649	4 647	99,95
Total	1 440 725	1 371 779	68 946	5,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	319 878	440 830	-120 951	-27,44
Produits financiers	282	432	-150	-34,71
Charges financières	2 435	974	1 462	150,14
Résultat financier	-2 153	-541	-1 612	297,87
RESULTAT COURANT	317 725	440 289	-122 563	-27,84
Produits exceptionnels	270 120	8 550	261 570	NS
Charges exceptionnelles	270 575	17 288	253 287	NS
Résultat exceptionnel	-455	-8 738	8 283	-94,79
Impôts sur les bénéfices	82 946	118 122	-35 176	-29,78
RESULTAT DE L'EXERCICE	234 324	313 429	-79 104	-25,24

**A-TECH** **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS A-TECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 675 404 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 234 324 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

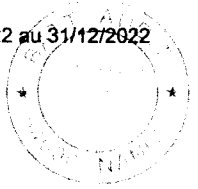
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis selon la législation en vigueur

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

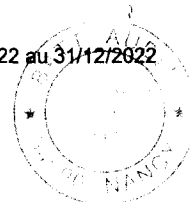
Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A-TECH



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 095			5 095
Immobilisations incorporelles	5 095			5 095
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 255	7 557		76 812
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 556			31 556
- Matériel de transport	432 140	317 953	270 120	479 973
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 603	1 950		16 553
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	547 554	327 460	270 120	604 894
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 080			10 080
Immobilisations financières	10 080			10 080
ACTIF IMMOBILISE	562 729	327 460	270 120	620 069

Notes sur le bilan

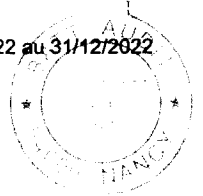
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		327 460		327 460
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		327 460		327 460
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		270 120		270 120
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		270 120		270 120

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur 12 mois

Amortissements des immobilisations



Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	978			978
Immobilisations incorporelles	978			978
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 798	11 922		52 720
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 969	3 140		14 110
- Matériel de transport	238 441	72 483		310 925
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 287	1 778		14 065
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	302 495	89 324		391 819
ACTIF IMMOBILISE	303 473	89 324		392 797

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 896 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 080		10 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 241 360	2 230 172	11 188
Autres	632 225	632 225	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 470	12 470	
Total	2 896 135	2 874 867	21 268
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

 Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	657 757
FOURN.RRR A OBTENIR	264 186
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	5 729
DIVERS PDTS A RECEVOIR	56 186
Total	983 858

Capitaux propres

Composition du capital social

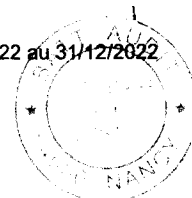
Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	50 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100 000	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
STRADEST PARTICIPATION 57280 HAUCONCOURT	80,00	80 000,00
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS 99999 LUXEMBOURG	20,00	20 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

A-TECH



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	74 725	71 000	74 725		71 000
Total	74 725	71 000	74 725		71 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		71 000	74 725		
Financières					
Exceptionnelles					

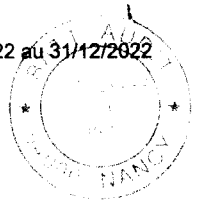
Notes sur le bilan
Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 253 613 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 260	4 260		
- à plus de 1 an à l'origine	29 996	13 768	16 229	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860 134	1 860 134		
Dettes fiscales et sociales	190 852	190 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	168 370	168 370		
Produits constatés d'avance				
Total	2 253 613	2 237 384	16 229	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 638			
(**) Dont envers les associés	103 852			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	206 102
BANQUES AGIOS COURUS	4 260
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER	12 871
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	63 525
DIVERS CHARGES A PAYER	993
Total	287 751



A-TECH

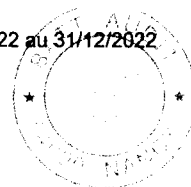


Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 470		
Total	12 470		

A-TECH



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

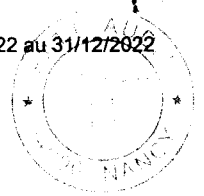
Les honoraires H.T du commissaire aux comptes s'élèvent à 4560€

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	455	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	270 120	
Produits des cessions d'éléments d'actif		270 120
TOTAL	270 575	270 120



A-TECH



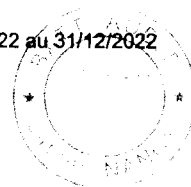
Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	369 582
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS A ECHOIR SUR EMPRUNT</i>	321
Autres engagements donnés	321
Total	369 903
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail



Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			120 000	666 120	786 120
Cumul exercices antérieurs			53 152	189 564	242 715
Dotations de l'exercice			21 818	148 559	170 377
Amortissements			74 970	338 123	413 092
Cumul exercices antérieurs			44 058	200 078	244 136
Exercice			22 029	150 586	172 615
Redevances payées			66 086	350 665	416 751
A un an au plus			22 029	123 377	145 406
A plus d'un an et cinq ans au plus			22 029	194 286	216 315
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			44 058	317 663	361 720
A un an au plus				2 064	2 064
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 200	4 597	5 797
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 200	6 661	7 861
Montant pris en charge dans l'exercice			22 029	164 614	186 643

